



# PRÉPARATEUR

(CHAUDRONNERIE - ÉLECTRICITÉ - MÉCANIQUE - ROBINETTERIE)

FEMME/HOMME

## Mon métier

Le préparateur en centrale nucléaire a en charge la réalisation des activités de maintenance préventive et/ou les activités fortuites issues d'une demande de travail. Il effectue un diagnostic ainsi que des visites terrain pour vérifier la concordance des données ou pour réaliser des examens d'expertise et/ou d'adéquation. Sur un arrêt de tranche de type visite partielle, le préparateur peut préparer entre 800 et 1200 dossiers hors fortuits.

Dans le cadre de son métier, le préparateur est amené à :

- Analyser et planifier ses activités en respectant les contraintes, les coactivités et le cadencement de la préparation,
- Analyser les Dossiers de Réalisation de Travaux,
- Rédiger et/ou contrôler les analyses de risques,
- Analyser et faire la demande des besoins en logistique,
- Emettre les demandes de Régime de Travail Radiologique,
- Emettre les demandes de régime de consignation,
- Réserver les pièces de rechange et outillages nécessaires,
- Contrôler les Ordres de Travaux par rapport au besoin de cette maintenance (procédures, plans, ...),
- Participer aux réunions de planification, de service, d'équipe et de suivi d'arrêt de tranche,
- Apporter l'expertise technique et le conseil à ses équipes,
- Prévoir les emplacements de colisage nécessaires,
- Suivre la réalisation des activités de maintenance,
- Analyser le résultat et la conformité des interventions,
- Gérer en temps réel les aléas liés aux activités qu'il suit,
- Analyser les comptes-rendus d'intervention,
- Participer à la rédaction du Retour d'Expérience.

## Conditions d'exercice et aptitudes

- Disponibilité,
- Mobilité sur les différentes centrales nucléaires,
- Qualités rédactionnelles indispensables pour la préparation des documents et échanges avec les clients, fournisseurs, hiérarchies ou collaborateurs sous sa responsabilité,
- Connaissance des installations,
- Respect des règles de sécurité et de sûreté,
- Maîtrise de l'outil informatique et des différents logiciels du client,
- Aptitudes spécifiques selon les postes : travaux sous rayonnement ionisant, travaux en hauteur, à la chaleur, en espaces confinés.

L'autorisation d'accès sur les Centres Nucléaires de Production d'Electricité (CNPE) est conditionnée par le résultat d'une enquête administrative et par la validation de formations spécifiques à l'environnement de travail (sûreté et radioprotection, sécurité et prévention des risques professionnels et assurance qualité).



## Qualités requises

- Sens de l'analyse, du relationnel et de la communication,
- Capacité à bien communiquer et analyser les risques liés à l'intervention,
- Méthode, rigueur,
- Esprit d'équipe, initiative,
- Attitude interrogative.

## Rémunération

Elle est fixée à minima suivant la convention collective de l'employeur.

La disponibilité et la mobilité font l'objet de compléments de rémunération.

Le salaire brut mensuel (hors primes) est donné à titre indicatif.

- débutant de 1 800 € à 2 000 €.
- confirmé de 2 000 € à 2 600 €.

## Formation et expérience

- BAC professionnel à BAC+2, il justifie d'une expérience dans son domaine technique de plusieurs années.
  - en électricité : BAC professionnel, BTS / DUT à dominante électrotechnique ou électrique.
  - en chaudronnerie, mécanique, mécanique, robinetterie : BAC professionnel, DUT à dominante chaudronnerie ou mécanique.

En chaudronnerie, il est nécessaire de connaître les réglementations concernant les équipements sous pressions ainsi que le RCCM, le CODAP et le CODETI.

- Des formations d'adaptation sont proposées par le service public de l'emploi pour les demandeurs d'emplois. Pour les salariés, des actions de formations continue sont également dispensées dans les entreprises (CQP, titre professionnel...).

## Perspectives d'évolution

Après quelques années d'expérience, des évolutions sont possibles vers des postes de chef d'équipe, de responsable de site, et de responsable d'affaires.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Association Régionale des entreprises Prestataires de votre région.

[www.gieatlantique.com](http://www.gieatlantique.com) (région Sud-Ouest)

[www.gimest.com](http://www.gimest.com) (région Est)

[www.gipnordouest.com](http://www.gipnordouest.com) (région Nord-Ouest)

[www.ifare.asso.fr](http://www.ifare.asso.fr) (région Sud-Est)

[www.peren-nucleaire.com](http://www.peren-nucleaire.com) (région Centre Val de Loire)

